

§ 1

L'analyse **linguistique** est toujours une analyse *morphologique*... comme l'est, d'ailleurs, toute analyse scientifique dure ou "molle".

La tradition grammaticale a historiquement séparé "*morphologie*" de "*syntaxe*": mais depuis HJELMSLEV (*et d'autres aussi, bien sûr !*) nous ne reconnaissons pas même la possibilité de séparer une "syntaxe" d'une "morphologie" : c'est une absurdité : toute syntaxe est morphologique...sauf pour des adeptes d'un pseudo-platonisme scolaire très florissant aujourd'hui !

L'analyse linguistique est – stricto sensu – d'abord distributionnelle:

- ◆ elle admet un certain nombre de *formalisations qui lui servent de présupposés "logiques"*;
- ◆ il existe une **linéarité** ("ordinaire") de minima séparables ("une ligne formée de points"):

$$a, b, c, d,.. (de a _à d..) \neq a, c, d, b, \neq c, a, b, d,...$$

La linéarité (ou *successivité*) se conçoit vulgairement quand on affirme qu'il n'est pas possible de "dire en même temps", ou de "tout écrire à la fois"

- ◆ il existe des minima "**semblables**" qui s'opposent aux "**différents**":

$$a = a \neq b \neq c \dots$$

- ◆ il existe une possibilité de **mettre en équivalence** par une modification de structure (T^x) une unité et un ensemble d'autres unités:

$$a, b, c, \equiv (T^x) P \text{ ou}$$

$$p \div (T^x) = a, b, c \dots$$

La mise en équivalence (ou transformation)n'est pas obligatoirement sémantique. Il ne s'agit pas d'une substitution.

- ◆ elle admet un certain nombre de *prescriptions*:

- ◆ le "phonétique", le "graphique"...sont des manifestations ("*matières de l'expression*") qui constituent des indications indispensables – mais non totalement suffisantes – de la "forme de l'expression et du contenu" qui est le *signe linguistique*.

- ◆ l'analyse travaille sur des *corpus* (et simultanément "travaille les corpus") : le corpus est un ensemble dont le statut scientifique ne peut pas être précisé au préalable : en particulier, son "homogénéité" (qui est, elle-même, fonction des résultats de l'analyse...) ne peut être assurée à l'avance. L'analyse ne peut affirmer

plus que ce que le corpus lui permet de prouver : toute proposition supplémentaire n'est, au mieux, qu'une hypothèse.

La linguistique n'existe pas: elle se cherche et tout laisse à penser qu'elle ne se "trouvera" pas... Le "tour de main", le "flair" ou le "savoir faire" occupent une grande part de ce qu'elle nomme pompeusement sa "méthode" et ce qu'elle considère comme "son" savoir acquis.

■ *Depuis quelques années une discussion animée s'est donnée pour objet de trouver ce qu'est réellement la "signification", ou, comme on dit, de trouver la "signification de la signification (1)". Pour simplifier, on peut considérer que les opinions engagées dans cette discussion font partie de deux groupes : les mentalistes et les behavioristes (en utilisant les termes américains qui sont devenus internationaux), et l'on peut dire qu'en gros les mentalistes insistent sur le rôle du locuteur, et les behavioristes sur le rôle de l'auditeur (ou du lecteur) de la communication. Pour en revenir à nos exemples, les mentalistes veulent que, derrière les feux de signalisation, le cadran téléphonique et le carillon de l'horloge, il y ait une pensée, une volonté, une idée, une conscience, ou autre chose semblable, et que là se trouve la signification; alors que les behavioristes maintiennent que la signification n'est que la relation constante entre l'énoncé et le comportement qu'il provoque; ainsi dans nos exemples, la signification des feux de signalisation serait le comportement des automobilistes; la signification de la composition d'un numéro serait son effet sur le réseau, la fermeture du circuit à des endroits précis, et l'établissement de la communication; et la signification du carillon serait reconnaissable, très indirectement, il est vrai, au comportement des habitants du quartier.*

Je m'abstiendrai de rentrer maintenant dans cette controverse, non par crainte de me fourrer dans un guêpier, mais parce que le problème n'est pas pertinent ici.

(1) cf. AYER (A.J.) The meaning of meaning. (N.d.T.) ■

Ce texte de Louis HJELMSLEV ¹, répond, à ces préoccupations.

Mais il faut – d'abord – signaler le manque de confiance dans lequel nous situons nos propos. Ce texte, souvent cité, *jamais lu*, est de SAUSSURE lui-même ; il est partie d'une lettre adressée à MEILLET ; BENVENISTE le *donne* dans un article célèbre, et je ne peux m'empêcher de le "donner" en début de l'année. ²

■ *Mais je suis bien dégoûté de tout cela et de la difficulté qu'il y a en général à écrire dix lignes ayant le sens commun en matière de faits de langage. Préoccupé surtout depuis longtemps de la classification logique de ces faits, de la classification des points de vue sous lesquels nous les traitons, je vois de plus en*

¹ La structure fondamentale du langage, 1947, (Cours, 1947, Londres) publié en traduction française à la suite des Prolégomènes, 1968–1971, Editions de Minuit, Paris, p. 188.

² Il s'agit d'une lettre adressée à MEILLET (4 janvier 1894) et l'article figure dans BENVENISTE, Cahiers Ferdinand de Saussure, 20 (1963), Librairie Droz, Genève, et dans Problèmes de Linguistique Générale, §3, "Saussure après un demi-siècle".

plus à la fois l'immensité du travail qu'il faudrait pour montrer au linguiste ce qu'il fait ³; en réduisant chaque opération à sa catégorie prévue ; et en même temps l'assez grande vanité de tout ce qu'on peut faire finalement en linguistique. C'est en dernière analyse seulement le côté pittoresque d'une langue, celui qui fait qu'elle diffère de toutes autres comme appartenant à un certain peuple ayant certaines origines, c'est ce côté presque ethnographique, qui conserve pour moi un intérêt : et précisément je n'ai plus le plaisir de pouvoir me livrer à cette étude sans arrière-pensée, et de jouir du fait particulier tenant à un milieu particulier. Sans cesse l'ineptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réformer, et de montrer pour cela quelle espèce d'objet est la langue en général, vient gêner mon plaisir historique, quoique je n'aie pas de plus cher vœu que de n'avoir pas à m'occuper de la langue en général.

Cela finira malgré moi par un livre, où, sans enthousiasme ni passion, j'expliquerai pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j'accorde un sens quelconque, et ce n'est qu'après cela, je l'avoue, que je pourrai reprendre mon travail au point où je l'avais laissé.... ■

et ces lignes de Hjelmslev sont comme une réponse – différée – à cette méfiance.

■ *Dans les langues, ressemblances et différences appartiennent à ce que, avec Saussure, nous avons appelé la forme, et non la substance qui est formée. A priori, on pourrait peut-être supposer que le sens qui s'organise appartient à ce qui est commun à toutes les langues, et donc à leurs ressemblances; mais ce n'est qu'une illusion, car il prend forme de manière spécifique dans chaque langue; il n'existe pas de formation universelle, mais seulement un principe universel de formation. Le sens en lui-même est informe, c'est-à-dire non soumis en lui-même à une formation, mais susceptible d'une formation quelconque. Si limites il y a ici, elles se trouvent dans la formation et non pas dans le sens. C'est pourquoi le sens lui-même est inaccessible à la connaissance, puisque la condition de toute connaissance est une analyse, de quelque nature qu'elle soit. Le sens ne peut donc être reconnu qu'à travers une formation, sans laquelle il n'a pas d'existence spécifique.*

C'est pour cette raison qu'il est impossible de prendre le sens, que ce soit celui de l'expression ou celui du contenu, pour base de description linguistique. une telle tentative ne serait possible que sur la base d'une formation du sens établie à priori une fois pour toutes et qui, quelle que soit sa structure, serait incongrue à la plupart des langues. C'est pourquoi la construction d'une grammaire sur des systèmes ontologiques spéculatifs est tout aussi vouée à l'échec que la construction de la grammaire d'une langue donnée sur une autre langue.

..... on doit donc conclure que, tout comme les autres disciplines scientifiques peuvent et doivent analyser le sens linguistique sans prendre la forme linguistique en considération, la linguistique peut et doit analyser la forme linguistique sans se préoccuper du sens qui s'y rattache dans les deux plans. ■

³ Cette formule: *ce qu'il fait*, est remarquée par BENVENISTE, qui répond à une question de Pierre DAIX: il (BENVENISTE) la glose ainsi

■ *Tout l'effort de SAUSSURE – et pour répondre à la question que vous me posez ceci est d'une importance capitale, c'est là le tournant, on peut dire de la linguistique.... De lui ouvrir les yeux sur la démarche intellectuelle qu'il accomplit et sur les opérations qu'il pratique quand, d'une façon en quelque sorte instinctive, il raisonne sur des langues, ou il les compare ou il les analyse. ■*

■ *La discipline établie par les Grecs sous le nom de grammaire est une théorie largement apriorique. Il ne s'agit pas de savoir si elle l'est complètement ou en partie; il suffit de savoir si elle est rigoureusement empirique ou non. Une théorie à cheval entre l'apriorisme et l'empirisme est par définition apriorique, c'est-à-dire inadéquate à son objet, et on ne saurait y remédier par quelque accommodage qui servirait à corriger les erreurs les plus évidentes sans arriver à constituer une totalité cohérente....*

C'est la grammaire gréco-latine qui constitue la base de la grammaire européenne. La grammaire classique, même sous ses aspects les plus modernes et les plus scientifiques, repose sur cette tradition forte et invétérée. La critique de la grammaire classique a été faite à maintes reprises. Mais il est difficile de s'en affranchir, et on est loin d'y avoir réussi jusqu'ici. De la doctrine classique la linguistique a passé dans une époque critique, mais le nouveau classicisme qui en devra surgir ne se dessine encore que vaguement, et les essais qui ont été faits pour établir une doctrine nouvelle tombent encore fatalement, et souvent sans en avoir conscience, sous le régime de la doctrine classique. Il est difficile de savoir oublier.⁴

... pour sauver la doctrine classique, il a fallu insister de plus en plus sur les caractères sémantiques qui sont apparemment plus constants, puisque plus universels. On s'éloigne de plus en plus de la structure morphologique.

Mais on finit par découvrir que la constance des faits sémantiques est une illusion, et qu'ils constituent un point de repère extrêmement vague et fuyant... ■

La commutation est le procédé de constitution (en métalangue) du système et du lexique (l'ensemble des unités inanalysables, donc résiduelles): la grammaire "traditionnelle", aussi, considère qu'il existe des unités liées entre elles par des "règles". Les commutations successives pratiquées sur un item, en linguistique générale, isoleraient un fragment insécable – l'atome de la chimie de Lavoisier – à partir duquel se construirait *objectivement* l'analyse.

La linguistique doit démontrer sa différence en justifiant sa méthode et *donc* ses résultats.

■ *Puisqu'une structure est par définition un tissu de dépendances ou de fonctions (dans l'acception logico-mathématique de ce terme), une tâche principale de la linguistique structurale consistera à étudier les fonctions et leurs espèces. Il s'agira de faire un relevé des espèces de rapports nécessaires et suffisants pour pouvoir décrire de la façon à la fois la plus simple et la plus complète toute structure sémiologique. Cette tâche précède logiquement toutes les autres. Il nous suffira cependant ici de présenter brièvement d'entre les diverses espèces de fonctions celles dont nous aurons besoin pour l'argumentation qui va suivre [2]. Il s'agira de deux fois deux notions, très simples d'ailleurs : nous distinguons d'une part, 1° les dépendances bilatérales ou interdépendances, ayant lieu entre termes qui se présupposent mutuellement, et 2° les dépendances unilatérales ou déterminations, ayant lieu entre termes dont l'un (dit le déterminant) présuppose*

⁴ "La structure morphologique", 1939, in Essais linguistiques, pp.131–132.

l'autre (dit le déterminé) mais non inversement. Nous distinguons d'autre part les commutations et les substitutions : à l'intérieur d'un paradigme il y a commutation entre deux termes du signifiant dont l'échange peut entraîner l'échange de deux termes correspondants du signifié, et entre deux termes du signifié dont l'échange peut entraîner l'échange de deux termes correspondants du signifiant. Il y a au contraire substitution entre deux termes d'un paradigme qui ne remplissent pas cette condition. Ainsi il y a toujours substitution entre variantes, commutation entre invariables. [3]

2 Pour les termes et notions employés et pour des exemples voir ici-même, p.157 sv. Pour un tableau complet des fonctions sémiologiques que nous reconnaissons, le lecteur est prié de se reporter à notre travail Contours d'une théorie du langage, actuellement sous préparation dans les Travaux du Cercle linguistique de Copenhague.

3 Pour plus de détails, voir nos travaux Die Beliehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft (Archiv für vergleichende Phonetik II, 1938) et Neue Wege der Experimentalphonetik (Nordisk Tidsskrift for Tale og Stemme II, 1938) ; cp. aussi Studi baltici VI (1937), p. 9. ■⁵

■ *La corrélation d'un plan qui contracte une relation avec une corrélation d'un autre plan de la langue sera appelée commutation...■⁶*

■ *Par substitution nous désignerons l'absence de mutation entre les membres d'un paradigme. La substitution est donc pour nous le contraire de la commutation. ■⁷*

Passons à un exemple. Pour des raisons de... *facilité*, nous garderons ici la graphie traditionnelle du français (...mais "liée"), et nous n'utiliserons pas la transcription phonétique. Nous noterons "et" par + et "ou" par /, et – indique un lien immédiat quelconque. La linéarité est ordonnée de gauche à droite...

0.	items du texte	constantes	commutations
1.	#attrapemonlivre#		
2.	#attrapetonlivre#	#attrape+, +onlivre#	m/t
3.	#attrapesonlivre#		m/t/s
4.	#attrapelelivre#	#attrape+, +livre#	mon/le
5.	#attrapecelivre#	#attrape+, +elivre#	mon/ce
		(5)	& (l/c)
6.	#attrapeunlivre#	#attrape+, +nlivre#	mo/u
7.	#attraponstonlivre#	#attrap+, +t+onlivre#	e/ons
		(2)	&(m/t)

⁵ Hjelmslev , "Langue et parole", publié dans les Cahiers Ferdinand de Saussure, 1942, n°2, p. 29–44)

⁶ p.94

⁷ Ce n'est pas la définition de Martinet pour qui commutation est aux signifiants ce que substitution est aux signifiés

8.	#attrapezmonlivre#	#attrape+,+monlivre#	z
9.	#attrapeztonlivre#	8 & 2	
10.	#saisismonlivre	#+,+monlivre#	attrape/saisis
11.	#regardemonlivre#	#+,+emonlivre#	attrap/regard

Etc... ! En augmentant ce corpus par la récolte de très nombreux items, nous pourrions assembler des paradigmes (ensembles de formes qui commutent) dans des syntagmes par ailleurs identiques, et ainsi, de proche en proche, définir les relations. La segmentation en **mots** est seulement graphique (et encore...!) et reproduit essentiellement l'image de l'origine de la décomposition morphosyntaxique latine... rien du *fait* français. Le mélange permanent – et non annoncé – des critères d'analyse, et l'obligation ressentie de la conservation des parties du discours – même les moins défendables – bloquent la justification des propositions linguistiques au seul corpus des exemples (d'ailleurs intouchables!) fournis. Qu'on soit "influencé" par la "grammaire apprise, c'est certain, mais là n'est pas le problème le plus grave, si on apprend à ne pas s'arrêter où nos grammaires s'arrêtent.

■ *Si la grammaire traditionnelle a souvent transféré aveuglément les catégories latines et les membres des catégories aux langues européennes modernes, comme cela a été fait pour le danois, c'est parce que l'on n'avait pas compris que l'épreuve de commutation est pertinente pour l'analyse du contenu linguistique...*

L'étude de l'expression et celle du contenu sont, toutes les deux, étude de la relation entre expression et contenu; ces deux disciplines se supposent mutuellement, sont interdépendantes, et les séparer serait une erreur vague. ■

§2 Par ailleurs, dans sa tradition la plus constante, la grammaire distingue des *parties du discours*.

■ ... comprend donc ⁸ les mots qu'on est convenu d'appeler substantifs et pronoms; et la seconde, l'article, l'adjectif, le verbe avec ses inflexions, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection. Tous ces mots sont la suite nécessaire de la manière donc nous exprimons nos pensées, et servent à faire connoître l'enchaînement des rapports qui existent entre elles (MM. de Port-Royal, 2e partie, p. 60 et suiv.)

Cette division est sans doute la plus philosophique: **mais comme** les mots qui expriment l'objet de nos pensées, et ceux qui en expriment la forme et la manière, se trouvent entremêlés dans nos discours, **nous donnerons aux mots l'ordre que tous les Grammairiens ont adoptés**, et en conséquence nous parlerons, 1° du Substantif, 2° de l'Article, 3° de l'Adjectif, 4° du Pronom, 5° du Verbe, 6° de la Préposition, 7° de l'Adverbe, 8° de la Conjonction, 9° de l'Interjection. ■

■ Parmi les signes grammaticaux, les uns sont des marques syntaxiques pures et vides de sens, exprimant des relations (sujet, prédicat, déterminant): les autres sont mixtes, ils marquent des rapports tout en en précisant le sens, mais d'une façon vague, plus ou moins abstraite selon le cas. Ils sont à cheval sur le lexique et sur la grammaire.

Les, par exemple, évoque une idée de détermination, mais sous une forme abstraite, plus abstraite que mes ou ces; il évoque aussi l'idée de pluriel, mais encore une fois conçue dans sa plus grande généralité par opposition à dix, cent, beaucoup, quelques-uns mieux déterminés. ■ ⁹

Et les dictionnaires mêmes – *les parties du discours sont devenus des êtres de la nature* – nous en donnent de copieuses définitions !

■ _ **ARTICLE** (lat. articulus), sm. *En anat. Jointure de deux os. Amputation dans l'article...*

_ *En gram. Petit mot qui précède ordinairement le substantif, et qui a pour objet de le présenter comme défini ou indéfini. Il y a en français deux articles: l'article défini, le, la, les; l'article indéfini, un, une.* ¹⁰

_ **NOM** (lat. nomen), sm. *Mot qui désigne une personne. Un nom de famille, de baptême...*

_ *Mot qui désigne un être, un objet, une chose...*

_ *Réputation...*

⁸ GIRAULT-DUVIVIER, Grammaire des grammaires, 1827, à Paris, chez Janet et Cotelle, Libraires.

⁹ GUIRAUD Pierre, La grammaire, cinquième édition refondue, 1970, Presses Universitaires de France.

¹⁰ Petit Littré

_ Dénomination, qualité.

_ En gram. Mot qui sert à désigner ou à qualifier une personne ou une chose. Nom substantif, adjectif, masculin. _ Nom propre commun, voy. PROPRE, COMMUN.

_ Nom de nombre, nom qui sert à désigner les nombres. _ Le nom, ce qui n'est pas effectif, pas réel. Elle se défend du nom et non pas de la chose...

ADJECTIF (lat. adjectivus), sm. Mot que l'on joint à un substantif pour le qualifier ou le déterminer..

ADVERBE (lat. adverbium), sm. Partie invariable du discours qui modifie le sens des verbes ou des adjectifs.

VERBE (lat. verbum) nm. Parole, ton de voix...

_ En gram. Mot qui affirme l'existence d'un attribut dans le sujet. Verbes auxiliaires, défectifs, transitifs, intransitifs, neutres, pronominaux, réfléchis, impersonnels (voy. ces mots)

AUXILIAIRE (lat. auxiliaris), adj. Qui donne du secours, en parlant d'une armée...

_ En gram. Verbe auxiliaire, verbe qui sert à former les temps composés des autres verbes. _ Les deux auxiliaires être et avoir.

DEFECTIF, IVE (lat. defectivus), adj. En gram. Qui n'a pas tous ses temps, tous ses modes ou toutes ses personnes, en parlant d'un verbe. Choir est un verbe défectif. _ On dit aussi, mais moins bien, défectueux. Se dit aussi des noms et des adjectifs qui n'ont pas tous les cas, tous les nombres ou tous les genres. Ténèbres est défectif au singulier.

TRANSITIF, IVE (lat. transitivus), adj. En gram. Il se dit des verbes une action qui, du sujet, est transmise directement au complément...

INTRANSITIF, IVE (lat. intransitivus), adj. En gram. Verbe intransitif, verbe exprimant une action qui ne passe point hors du sujet. Marcher est un verbe intransitif.

NEUTRE, (lat. neuter) adj.... _ Verbes neutres, en grammaire latine, ceux qui ne sont ni actifs, ni passifs; en grammaire française, verbes qui expriment une action en elle-même, sans aucun régime, comme marcher, mourir, etc. (on dit mieux aujourd'hui verbe intransitif) _ On appelle aussi verbes neutres ceux qui ne prennent leur régime qu'à l'aide des prépositions à ou de, comme nuire à son prochain, manquer de pain (on dit mieux verbe transitif indirect).

PRONOMINAL, ALA (lat. pronominalis) adj. ... _ Verbe pronominal ou verbe réfléchi, verbe qui se conjugue avec le pronom personnel de la même personne que le sujet, par exemple: je me loue.

REFLECHI, IE, pp. de réfléchir et adj. ... _ En gram. Verbe réfléchi et subst. réfléchi, verbe dans lequel l'action faite par le sujet a pour objet ce même sujet.

IMPERSONNEL, ELLE, (lat. impersonalis), adj. ... _ En gram. Verbe impersonnel ou unipersonnel, sorte de verbe défectif qui n'est usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier des différents temps, comme: il faut, il vente, il pleut. Quelques verbes impersonnels employés figurément prennent le pluriel: Les honneurs pleuvent sur lui. Certains verbes deviennent quelquefois impersonnels, comme être, avoir, etc. dans ces phrases: Il est juste, il y a des hommes qui, etc.

■

Pierre GUIRAUD ¹¹ (le Que sais-je ? n'est pas seulement une série, mais une reconnaissance de savoir généralement admis) isole

les espèces grammaticales

ou parties du discours

"catégories formelles qu'on a essayé de définir d'après leur sens et elles ne représentent qu'une partie des formes dont l'ensemble constitue la grammaire"

substantif
adjectif
pronom
article
verbe
adverbe
préposition
conjonction
exclamation

les modalités

"marques exprimant la manière d'être de l'être, du procès ou de la qualité"

nombre
genre
personne
temps et aspect
mode
voix

et les relations syntaxiques

sujet et prédicat
détermination (le qualificatif, les déterminants, compléments du nom et de l'adjectif)
compléments du verbe (prépositions ou/et cas)

Et cette synthèse splendidement élémentaire ne varie que fort peu de cet autre texte de 1827 ¹²:

¹¹ La grammaire, 5^e édition refondue, 1970, P.U.F. (Coll. Que sais-je?)

¹² GIRAULT-DUVIVIER Ces Pre, Grammaire des grammaires, 1827, à Paris, chez Janet et Cotelle, Libraires

■ *La première espèce comprend donc les mots qu'on est convenu d'appeler substantifs et pronoms; et la seconde, l'article, l'adjectif, le verbe avec ses inflexions, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection. Tous ces mots sont la suite nécessaire de la manière donc nous exprimons nos pensées, et servent à faire connoître l'enchaînement des rapports qui existent entre elles (MM. de Port-Royal, 2e partie, p. 60 et suiv.).*

Cette division est sans doute la plus philosophique: mais comme les mots qui expriment l'objet de nos pensées, et ceux qui en expriment la forme et la manière, se trouvent entremêlés dans nos discours, nous donnerons aux mots l'ordre que tous les Grammairiens ont adoptés, et en conséquence nous parlerons, 1° du Substantif, 2° de l'Article, 3° de l'Adjectif, 4° du Pronom, 5° du Verbe, 6° de la Préposition, 7° de l'Adverbe, 8° de la Conjonction, 9° de l'Interjection. ■

Ce « donc » – (curieusement) fort peu conclusif chez les grammairiens – est en fait une révérence faite à une théorie novatrice – en son temps – qui sert de caution progressiste à un texte toujours ultraconservateur: la révérence est en direction d'une affirmation cognitiviste selon laquelle

■ *il y a trois opérations de l'esprit: concevoir - juger - raisonner.*

Concevoir n'est autre chose qu'un simple regard de l'esprit, soit sur des objets intellectuels comme l'être, la durée, la pensée, Dieu; soit sur des objets matériels, comme un cheval, un chien.

Juger, c'est affirmer qu'une chose que nous concevons est telle, ou n'est pas telle; comme lorsqu'après avoir conçu l'idée de la terre, et l'idée de rondeur, j'affirme de la terre qu'elle est ronde.

Raisonner, c'est se servir de deux jugements pour en former un troisième; comme, lorsqu'après avoir jugé que toute vertu est louable, et que la patience est une vertu, j'en conclus que la patience est louable. ■

Cette troisième partie sera, en vérité, l'analyse logique ou la syntaxe;¹³ et ensuite, GIRAULT-DUVIVIER :

■ *D'où l'on voit que la troisième opération de l'esprit (le raisonnement) n'est qu'une suite nécessaire de la conception et du jugement; ainsi il suffira, pour notre sujet, de considérer les deux premières opérations, ou l'influence de la première sur la seconde; car les hommes, tout en exprimant ce qu'ils conçoivent, expriment presque toujours le jugement qu'ils portent de l'objet dont ils parlent.*

Les deux choses les plus importantes pour le Grammairien, dans les opérations de l'esprit, sont donc l'objet de la pensée, et l'impression que cet objet laisse, puisque c'est de là que naît l'affirmation.

... la manière la plus naturelle de distinguer les mots, c'est de les diviser en deux classes; savoir les mots qui désignent les objets de nos

¹³ ... et cette originalité faible (ou nulle) justifie donc le peu de pages abandonnées à cette étude.

pensées, et les mots qui désignent les différentes vues sous lesquelles nous les considérons.

La première espèce comprend les mots qu'on est convenu d'appeler substantifs et pronoms; et la seconde, l'article, l'adjectif, le verbe avec ses inflexions, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection.■

Mais ce n'est qu'un maillon de la longue chaîne des répétitions et HAMON affirme, 120 ans plus tard : ¹⁴

■ *L'élève de sixième a dû fournir un rude effort grammatical: la prise de contact avec la langue vivante, et plus encore avec le latin, ne s'accommode pas d'à-peu-près; l'enfant a dû se familiariser définitivement avec les 9 espèces de mots, reconnaître infailliblement les fonctions essentielles du nom, les 4 fonctions de l'adjectif et ses degrés de signification, distinguer et analyser tous les pronoms et adjectifs pronominaux ainsi que tous les mots invariables, jongler avec les formes verbales, à toutes les voix et à tous les modes (alors qu'au seuil de cette classe il trébuchait sur l'humble indicatif actif!), et amorcer déjà l'analyse logique... reconnaître ...■*

Témoin ¹⁵ – toujours! – une grammaire utilisée couramment, qui après une impressionnante quantité de contorsions intellectuelles ¹⁶ – non dépourvues d'intérêt, d'ailleurs – intervertit l'ordre typique (**mot et puis phrase**) en plaçant d'abord l'étude des phrases avant celle des parties du discours : mais ce n'est qu'en se "fondant" sur un savoir implicite... et préalable des parties du discours que cette grammaire est lisible (et si attentivement lue!) : pur artifice donc!

Cette grammaire est divisée en trois parties:

- *les éléments constitutants du discours: 146 pages dont plus de 90 décrivant la phrase;*

- *les parties du discours (pp. 162- 439): 270 pages...*

et 25 pages consacrées à la versification (troisième partie).

En effet, comment expliquer le titre du chapitre 3 Les propositions compléments de nom et d'adverbe ou les propositions relatives (chapitre 5) sans, implicitement au moins, reconnaître la primauté et la primeur de ces éléments de titre, que sont les parties du discours. L'isolement (chapitre III, Le vocabulaire français) réservé à la lexicologie ne fait qu'accentuer ce sentiment de gêne et cette nécessité de rompre avec les schémas

¹⁴ Albert HAMON, grammaire française, classe de cinquième, 1960, Hachette, (extrait de la Préface)

¹⁵ La linguistique n'est rien que la somme des détails linguistiques!

¹⁶ qui sont – indéniablement – preuve de l'ingéniosité des auteurs et de leur savoir-faire; c'est à grand peine que nous nous libérons de ces séduisantes béquilles – après les avoir si longtemps caressées. Mais – si Socrate m'est... !

permanents, ici (légèrement) masqués... si bien qu'on arrive avec soulagement aux pages qui leur sont consacrées. Il me semble, en effet, que la demi-page réservée aux "mots" au début de la grammaire, ne puisse pas être prise au sérieux. Ne nous écrit-on pas que :

■ *Depuis les Grecs, le nombre des parties a sans cesse varié. On distingue couramment en français: le substantif (table), dit aussi nom - le pronom (il) - le verbe (part) - l'article (le) - l'adverbe (bien) - la préposition (à) - la conjonction (et) - et aussi - mais avec quelque réticence - l'interjection (ah!) ■ ?*

Critiquer, évaluer et juger la pertinence de la métalangue signifie - naturellement - **d'abord, la connaître**, et quand nous proposons quelques unités utiles de métalangue, c'est à un savoir *intégré* que nous faisons allusion !

accent:	ézafe:	personne:	tadbhava,
accord:	flexion:	philologie:	tatsama,
adjectif:	flexionnel (-le):	phone:	deshi, videshi:
adverbe:	fricatif (-ve):	phonème:	temps:
affirmation:	genre:	phonétique	thème:
affixe:	glossématique:	phonologie	ton:
agglutinant(e):	glottal:	phrase:	tonique
agglutination:	grammaire	préfixe:	transcription:
alternance:	hamza:	préposition:	translittération:
alvéolaire:	infixe:	pronom:	verbe:
antonyme:	interrogation:	proposition	vocabulaire
argot:	intonation	racine:	voyelle:
article:	isoglosse:	réduction:	
articulation	isolant(e):	référent:	
(deuxième):	kana:	rétroflexe:	etc.
articulation	koinè (koinê):	rhème:	
(première):	laryngale:	samdhi:	
aspect:	lexème:	schwa:	
aspiré:	lexie:	sémantique:	
base:	lexique:	sème:	
cas:	linéarité:	sémème:	
commutation:	linguistique:	sens:	
composition:	mode:	sigle:	
conjonction:	monème:	signe:	
conjugaison:	morphème:	signifiant:	
consonne:	morphologie:	signifié:	
constrictif (-ve) :	mot:	sonore:	
contenu:	mot-phrase:	sourd:	
déclinaison:	mutation:	substitution:	
définition:	nasal (-isé), (-isation)	suffixe:	
dérivation:	négation:	sujet:	
déterminant:	nombre:	syllabe	
dialecte:	palatal:	synonyme:	
emprunt:	paraphrase:	syntaxe:	
expression:	parler:		

Est-il besoin de dire, encore et toujours, que les critiques de l'appellation sont rarement **ces critiques fondamentales qui modifient profondément le cadre conceptuel** dans lequel devra – *désormais* – s'élaborer la théorie linguistique et l'analyse grammaticale? La perception **floue** du caractère **douteux** des *parties du discours* entraîne souvent en préambule, chez les auteurs de grammaires, un doute sur la justesse de l'"expression" *partie du discours*, un "questionnement" sur leur nombre, et, lorsque le français est la métalangue utilisée pour décrire une autre langue, la réduction – rarement l'augmentation – du nombre de ces "parties" !

Ceci n'est pas un autre débat, mais je crains ici, en poussant l'analyse dans les recoins du non-dit, tomber dans le piège tendu par **l'art de convaincre** des grammairiens (dont il faudra, plus tard, écrire l'histoire spécifique): et il est évident que ceux qui soutiennent – pudiquement – que la langue est essentiellement *un moyen d'expression* ne mesurent pas (ou mesurent trop, ô hypocrites!) à quelle riposte malintentionnée ils s'abandonnent!

Les parties du discours existent – *évidemment* – dans la métalangue: j'allais dire *exclusivement*. Ce serait trop beau. Je modérerai mon propos, donc ; il doit y avoir en langue, quelque parfum ressemblant, quelques détails perceptibles, quelques idées de parties: mais elles sont **immenses et ruineuses**, par contre, **les critiques qu'il est nécessaire de formuler à leur égard**.

Il semble au commun des mortels (francophones) scolarisés qu'il "existe" – comme il *existe* des chiens, des maisons ou des météorites – des *noms*, des *verbes*, des *adverbes*... et ce, du fait de l'ancienneté de ces concepts (ou notions, ou vestiges tremblants d'un enseignement reçu): *il danse* est un verbe, parce qu'il s'agirait – évidemment – de décrire un comportement actif, le mouvement présent du corps actif, alors que *la danse* est un nom, parce qu'il montrerait un objet de notre attention, objet différent du *repos*, par exemple, et hébergeant *la valse*, *le twist* et *le tango* !

Cette tentative de description du **contenu**, et le classement fait, est – éminemment – *le produit d'une doctrine* (ou plus précisément *d'un front doctrinal*) *masquée*: la "description" enseignée à l'école, au lycée... et à l'université est, de surcroît, *fausse* et *malvenue*.

Ce qui semble poser réellement problème est le **remplacement** de ce qui est enseigné par *quelque chose d'équivalent* : mais – sauf les préjugés (auxquels s'accrochent, de façon ambiguë, toujours, ceux du monde des lettres – en les confondant à notre histoire, *nécessairement* celle des préjugés) – rien ne nous oblige à poursuivre (ou à accepter) l'enseignement de "choses" manifestement

fausses; cette affirmation ferait sourire si on l'appliquait à la biologie ou à la chimie, par exemple ! Quel parent d'élève, tous syndicats confondus, ne se sentirait pas obligé de protester pour (contre) un enseignement désuet, démodé, obsolète... qui accepte la grammaire telle qu'elle était reconnue **fausse** ¹⁷... déjà, communément, à la fin du siècle dernier !

Les **parties du discours**, comme les autres êtres de la grammaire, sont (ou, plutôt, *devraient être considérées simplement comme*) des outils de description et d'analyse: *ils n'existent pas hors* de la description et l'analyse, et ce n'est pas attaquer la langue ¹⁸ (*française* en l'occurrence) – bien au contraire ! – *que montrer la vacuité des moyens* mis en œuvre pour la décrire ou en analyser le fonctionnement.

L'adhésion à tout ou partie de ce qui constitue la **théorie des parties du discours** est (semble être) une démarche obligée pour chaque linguiste, même lorsque son attitude globale semblerait le définir comme en rupture avec le courant dominant: il est amusant de constater à quelles gesticulations mentales, à quelles contradictions flagrantes... ou à quelles platitudes, les auteurs se consacrent alors, afin de sauver le "morceau".

Par exemple, JESPERSEN souligne

■ *... qu'il ne m'est pas possible de partager le mépris qu'il affiche pour les vieilles théories des "parties du discours", même s'il est vrai qu'elle soit erronée sur bien des points* ■ ¹⁹

"Il" (c'est moi qui souligne) c'est Ferdinand BRUNOT, et, en particulier, dans La pensée et la langue.

Mais JESPERSEN – comme les autres – se place immédiatement en contradiction avec lui-même – *même si la séduction de son œuvre consiste à se faire suivre dans ses caprices* – dans la crainte de se voir rejeté : quelques lignes plus loin :

■ *Il faut soigneusement distinguer entre grammaire et lexique...* ■ ²⁰

¹⁷ Petit Littré, 1959:

■ Qui n'est pas vrai... _ Vain, mal fondé... _ Qui manque de justesse, d'exactitude, de rectitude... _ Simulé, contrefait... _ Ce qui n'a que l'apparence d'être précieux, en parlant de certains objets de parure ou d'utilité... ■

¹⁸ notion tellement floue, elle aussi, qu'elle autorise de regrettables affirmations!

¹⁹ La philosophie de la grammaire, , 1971, Les Éditions de Minuit (The philosophy of grammar, 1924, Londres, George Allen & Unwin Ltd).

²⁰ p. 66

Mais nous avons lu plus haut:

- *Il ne peut exister de frontière rigoureuse entre la grammaire et le lexique...* ■ ²¹

Par exemple, CHEVALIER, BLANCHE-BENVENISTE, ARRIVE, PEYTARD affirment :

- *La classification en parties du discours est très approximative: y et en sont des adverbes et des pronoms personnels; après, devant, adverbes et prépositions. D'une façon générale, le jeu des éléments de syntaxe permet de faire passer un mot d'une catégorie à une autre...* ■ ²²

... mais utilisent cette classification dans le reste de cette Grammaire...

Les exemples sont innombrables et une histoire intelligente de la linguistique (à faire) en serait l'éclatante démonstration : donc, peu sont d'accord... **mais tous suivent** ; certains prétendent révolutionner la grammaire qui affirment scrupuleusement la distinction la plus ringarde qui soit!

La grammaire – de toutes manières – laisse sur le bord du chemin un part très importante du fonctionnement de la langue et de ce qui devrait être sa description : certain livre de grammaire – comme Le précis de grammaire française de GREVISSE esquivent la question en écrivant

- *Les mots du français peuvent être rangés en neuf catégories ou parties du discours.* ■²³

tout en réservant un chapitre (précédé d'un refrain (habituel) à la louange de son objet d'étude) : **la formation des mots** :

- *La langue française, organisme vivant, est en perpétuel devenir : des mots meurent, d'autres naissent. Elle forme des mots par dérivation, par composition, et, dans une moindre mesure, par onomatopées et par abréviation.* ■

Les « mots » ne peuvent donc pas être considérés, même quand ils sont « sans morphologie » – comme les prépositions ou les conjonctions, même quand ils n'ont que des traces de morphologie, comme les substantifs, ou les adjectifs, comme autre chose que des « résultats » complexes d'élaborations, d'une

²¹ p. 48

²² La célèbre Grammaire Larousse du français contemporain, page 12.

²³ 29^{ème} édition, Duculot, 1990, page 17.

« morphologie » spécifique, que les auteurs dénomment dérivation ou composition.

Cette « vérité » – qui nuit gravement à la grammaire (traditionnelle ou moderne) – est quelques fois acceptée : mais ceci n'entraîne aucune condamnation théorique ni pratique de ce qui est enseigné de façon pérenne : et encore là, nous ne citons pas les connaissances fragmentaires, grossières et souvent radicalement fausses distribuées çà et là dans des cours de « F.L.E. » !

BECHADE affirme ²⁴ :

- *Le vocabulaire d'une langue est constitué par l'ensemble des mots qu'elle utilise, dont l'étude relève de la lexicologie. Celle-ci s'intéresse à la fois aux mots en tant que formes, c'est-à-dire aux signifiants, qui sont l'image sonore et graphique du signe linguistique, et aux mots en tant que sens, c'est-à-dire aux signifiés, qui sont les concepts véhiculés par le signe linguistique.* ■

Il existe des tentatives de réduire la diversité des signifié dans une construction qui se construirait à partir des **lemmes** : faute d'analyser et de décrire « comment ça marche » dans une langue, on crée un mixte avec les objets nommés et l'ensemble des « couples Signes/Reférents » paraît comme « entité première » ou lemme, qui ignore les différentes formes « morphosyntaxiques » du « mot » ainsi que ses « dérivations » (voire aussi ses « compositions »). Il ne semble déranger personne que cette forme canonique apparaisse (providentiellement ?) comme infinitif pour les verbes, ou singulier pour les « noms »... et l'analyse peut (?) alors se faire sur le « sens » uniquement.

La lemmatisation – qui peut se révéler utile dans l'analyse (contrainte) du contenu de textes scientifiques normalisés – est, en linguistique fondamentale, aussi prétentieuse et vide que de nombreuses « découvertes » (*ergatif*, « *pro-drop* », *gender studies*, etc.). Tout ceci devrait cependant réjouir les lecteurs et lectrices de Femme Actuelle, Elle, Lui ou Cosmopolitan.

Pourtant un autre type de notion « *hors grammaire d'origine philosophique stoïcienne* » a été établi *ailleurs*, et une autre description du fonctionnement de la langue pourrait être tentée, et, au moins, sérieusement envisagée.

²⁴ Grammaire française, 1994, PUF, page 41.